

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de sécuriser la section entre l'agglomération de MONTFLOURS-et le lieu-dit « *La LOGE* »

Cette section de RD présente des accotements très peu larges, voire inexistants.

Le projet consiste en l'aménagement d'une chaussée bi-directionnelle de 6.60 m, et d'accotements enherbés de 1.70 m.

Le projet prévoit de collecter les eaux de pluie afin d'éviter toute accumulation d'eau sur les chaussées qui dégraderait les conditions de sécurité des usagers (augmentation des projections d'eau, augmentation des risques d'aquaplanage) dans des fossés longitudinaux.

L'ouvrage hydraulique sur le ruisseau "*le Fougeray*", présente des désordres structurels ; l'ouvrage sera donc remplacé et élargi avec un passage de petite faune.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le chantier sera décomposé :

- aménagement de la section existante avec des terrassements de chaussée, travaux sous déviation ;
- terrassements des poutres avec mouvements des terres ;
- terrassements des déblais de talus pour les dégagements de visibilité ;
- mise en place des structures de chaussée (couche de forme, couches d'assise, de fondation, de roulement) ;
- Réalisation de fossés et pose de bordures le long du front bâti ;
- Remplacement de l'ouvrage sur le ruisseau "*le Fougeray*" ;
- Modification du réseau AEP.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les modifications n'engendreront pas d'augmentation de trafic de la RD101 et restera similaire au trafic actuel (800 véh/jour dont 21% de PL).

L'entretien de l'axe routier sera réalisé par le gestionnaire de la voirie (DRB/DR/ATDC/ Unité d'exploitation de LAVAL). Les opérations d'entretien et de maintenance des différents équipements consisteront notamment en :

- un nettoyage des cunettes et fossés par fauche régulière ;
- l'entretien courant de la chaussée de roulement afin d'assurer la sécurité des usagers notamment en période de viabilité hivernale ;
- visite périodique de l'ouvrage hydraulique ;
- l'exploitation hivernale sera de priorité 2 (départ 6.00 h).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le remplacement de l'ouvrage hydraulique sur le ruisseau de "le Fougeray" a fait l'objet d'une autorisation de travaux au titre de la police de l'eau le

06/02/2009 (réf : 53.2009.00010)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédure d'examen au cas par cas, préalable à l'étude d'impact pour une création de route inférieure à 3km.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur chantier : 1150m	
Largeur chaussée: 6.60 m	
Largeur assiette : 18.00 m	
Superficie = largeur assiette x longueur chantier	Superficie = 20 700 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)

d'implantation

Commune de MONTFLOURS

Long. _____° _____' _____" Lat. _____° _____' _____"

Coordonnées géographiques

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. Lat.

Point d'arrivée : Long. Lat.

Communes traversées :

Commune de MONTFLOURS

4.7 s'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

L'usage actuel des sols est agricole.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non **5.2 enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :**

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux mis en dépôt définitif feront l'objet de l'établissement d'un SOSED ;
est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Compte tenu de l'absence de protection réglementaire de ces espaces à usage agricole, il n'a pas été réalisé d'étude sur la biodiversité. Par conséquent, nous ne pouvons pas présager d'un éventuel impact. Cependant, le linéaire de haies bocagères détruit est de 140m. Il sera réalisé dans le projet la replantation d'au minimum 100% de haies détruites. Afin de limiter les perturbations, un ou plusieurs ouvrages de franchissements seront prévus afin de permettre la continuité écologique (passage à sec pour la petite faune).
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Environ 6 400 m² de surface agricole.

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Risque de pollution accidentelle.

Commodités de voisinage

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'augmentation du trafic routier.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les haies bocagères impactées seront intégralement reconstituées le long du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- parcellaire agricole nécessaire à la réalisation du projet.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas une étude d'impact. Il s'inscrit principalement dans les emprises existantes, hormis une amélioration géométrique d'un virage nécessitant 6 400 m² de surface agricole.

L'ouvrage hydraulique, qui sera remplacé, améliorera significativement l'état actuel en raison du passage petite faune qu'il permettra, outre l'amélioration en surface du profil en travers au bénéfice de tous les usagers et de la sécurité routière.

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe n°5 : Pièces diverses (localisations des zones humides, localisation des milieux naturels, localisation Natura 2000).

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **LAVAL**

le,

22 JAN. 2014

Signature

Le Directeur général adjoint,

Robert COLAS

Le Chef de l'Agence technique départementale Centre,

Philippe LAIGLE

